

**01 QUI ADHÈRE**

NOM

PRÉNOM

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

ADRESSE POSTALE (facultative)

02 QUALITÉ DE MEMBRE☐ Membre actif**10 €**

cotisation annuelle

☐ Membre bienfaiteur**30 €**

apport annuel, au moins

☐ Bienfaiteur de soutien**100 €**

apport annuel, au moins

MONTANT VERSÉ (€)

☐ Je demande l'exonération de la cotisation (article 7 des statuts), sans justificatif.☐ Membre bienfaiteur : j'accepte que mon nom figure parmi les soutiens de l'association.

Aucun avantage, service ni bien n'est accordé en contrepartie d'un apport. Règlement en espèces, par chèque à l'ordre de l'association Khallot ou par tout autre moyen que l'association indiquera.

03 ENGAGEMENT

J'adhère aux statuts de l'association Khallot, consultables sur khallot-prepa.fr/statuts.html. Mon adhésion prend effet après son agrément par le bureau, qui statue sur chaque demande (article 6). Je peux démissionner à tout moment, par un écrit adressé au président (article 8).

FAIT À

LE

SIGNATURE

04 ADHÉRENT DE MOINS DE SEIZE ANS

L'adhésion d'un mineur de moins de seize ans est subordonnée à l'autorisation écrite de son représentant légal (article 5 des statuts). Le représentant légal soussigné autorise cette adhésion.

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT
LÉGAL

Tes données. L'association Khallot, responsable du traitement, utilise ce bulletin pour gérer ton adhésion, encaisser ta cotisation, tenir la liste des membres et te convoquer aux assemblées. Base légale : le contrat d'adhésion, et l'obligation légale pour la comptabilité. Seul le bureau y a accès ; l'administration fiscale, uniquement si un reçu fiscal est établi. Conservation : le temps de l'adhésion puis trois ans, dix ans pour les pièces comptables. Tu peux accéder à tes données, les faire corriger ou effacer en écrivant à contact@khallot-prepa.fr, et saisir la CNIL (cnil.fr).

RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

Agréé par le bureau le

Cotisation reçue le

N° de membre